Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260512-DELCCAS20260505-DE

C.C.A.S.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE GOVEN

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Président, après convocation légale.

DATE DE CONVOCATION : 06/05/2026

MEMBRES EN EXERCICE : 17 (quorum : 9)

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Président, Florence GOURMELEN, Denis PORCHET, Fabienne HEMERY, Marie-Anne MONVOISIN, Marielle GALLIEN-GERARD, Alexandra PILLING, Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS, Laurence BEAULIEU, Gabrielle GUENNEGUES, Claude JOLLY, Dominique LANDREAU, Patrick MAHIEUX, Aurélie SAULNIER, Irène VERRON.
ABSENTS : Prescillia DREAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alexandra PILLING.

2026.05.005 CCAS – Election du président de séance pour le Compte Financier Unique (CFU) du budget CCAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-14,

Considérant que le Président doit se retirer de la salle au moment du vote du Compte Financier Unique (CFU), il y a lieu d'élire un Président de séance pour le point n° 6 de l'ordre du jour,
M. le Président propose à l'assemblée d'élire Florence GOURMELEN, vice-présidente à cette fonction.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir entendu l'exposé et délibéré, et à l'unanimité, élit Florence GOURMELEN, Présidente de séance pour le point n° 6 de l'ordre du jour relatif au CFU du budget du CCAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Président
Loïc HERVOIR

La secrétaire de séance
Alexandra PILLING